

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Okondja : le député Jean-Boniface Koubangoye paie les frais d'inscription

**CETTE** charge englobe tous les élèves des trois cantons qui composent sa circonscription électorale, le 3e siège.

JFM  
Libreville/Gabon

Le député du 3e siège du département de la Sébé-Brikolo (Okondja), Jean-Boniface Koubangoye, vient de sillonner les trois cantons que compte sa circonscription électorale. Le but étant de porter assistance aux apprenants du cru, à travers, entre autres, le paiement de leurs frais d'inscription. Une initiative applaudie par les bénéficiaires et leurs parents, et qui, en cette période

de rentrée scolaire intervenant dans un contexte très difficile, vient les soulager.

L'élue du Parti démocratique gabonais (PDG), qu'accompagnaient son attaché parlementaire Faustin Ndoumba, ainsi que plusieurs responsables locaux du PDG, s'est rendu tour à tour dans les écoles d'Antsia, Amono dans le canton Sébé-Louri; Moyol, Bouma, Ayanabo, dans le canton Lekala; et Olounga, Okila, CEB, Mbounga, Mbabiri, dans le canton Louami-Lelama.

Partout où il est passé, l'élue et sa délégation ont reçu un accueil chaleureux de la part des élèves et leurs enseignants. Tout comme, dans ses brèves interventions, il a reconnu la nécessité pour lui de soulager, un tant



Le député du 3e siège de la Sébé-Brikolo, Jean-Boniface Koubangoye, posant avec des élèves d'une des écoles de son fief politique.

Photo: DR/L'Union

soit peu, les élèves et leurs parents. Non sans soutenir que cette initiative s'inscrit dans la philosophie du "Distingué camarade président" du PDG, Ali Bongo Ondimba, qui n'a de cesse de prôner la solidarité vis-à-vis des plus démunis, et aux yeux

de qui l'avenir de la jeunesse occupe une place de choix...

À noter que les hôtes du député n'ont pas manqué d'exprimer quelques doléances dont la principale est l'insuffisance des enseignants. En réaction, l'élue a demandé aux enseignants

de s'en remettre aux auxiliaires de commandement de leurs contrées respectives, afin que ceux-ci informent de cette situation le directeur d'académie provinciale, seule autorité compétente pour l'affectation des enseignants.

## Booué-Koumameyong : le soulagement des automobilistes



Photo: DR

M. Manfoumbi (g), responsable du site Rougier Gabon de Booué et ses collaborateurs sur une partie du tronçon réhabilité.

La société Rougier Gabon y a ensoleillé plusieurs zones, raclé les bourbiers et agrandi la route.

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

SITUÉ aux portes du chef-lieu de la Lopé, le tronçon routier Booué-Koumameyong s'étend sur une quarantaine de kilomètres. Mais il constitue l'un des points noirs en matière de circulation dans la province de l'Ogooué-Ivindo, en raison de sa dégradation

ininterrompue.

Du fait des intempéries, des bourbiers se sont créés dans plusieurs zones (Zafieng, Koba, etc.), empêchant ainsi la circulation des véhicules. De même, de nombreux opérateurs ont dû ralentir la fréquence de leurs activités en lien avec l'utilisation de cet axe routier. Conséquence: les habitants de Booué ont vu l'approvisionnement en

produits de première nécessité considérablement décroître.

Une situation devenue si préoccupante qu'elle a contraint les autorités locales à battre le rappel des opérateurs économiques de la région, en vue d'y trouver une solution. C'est dans ce cadre que la société Rougier Gabon – dont les activités d'exploitation de son permis forestier d'Ivindo ont été elles aussi pénalisées par le mauvais état de la route – a consenti à apporter son appui à la réhabilitation de celle-ci.

Et, malgré les difficultés nées de la situation sanitaire actuelle liée au Covid-19, elle a dû freiner momentanément ses activités pour se consacrer, du 17 au 23 novembre dernier, à la réfection de ladite voie. Ainsi, plusieurs zones ont été ensoleillées, les bourbiers raclés et la route agrandie. Des travaux réalisés en partenariat avec des sociétés telles que IBMG et RFM, venues lui prêter main-forte.

Depuis lors, la circulation a repris normalement sur l'axe Booué-Koumameyong, au grand bonheur des opérateurs économiques et de la population.

## L'élimination des violences faites aux femmes en débat à 3S



Une capture d'écran de la conférence.

Photo: Sidonie Ambonguila

Fidèle AFANOU EDEMBE  
Port-Gentil/Gabon

L'ONG Sensibilisation Santé Sexuelle (3S) a saisi l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le 25 novembre, pour organiser à son siège une conférence diffusée via Facebook.

Physiques ou psychologiques, violences domestiques, harcèlement, agressions sexuelles, etc., les violences faites aux femmes sont une réalité. Mylène Bia (ONG 3S), Ida-Flore Maroundou (ONG Aurore), Me Régine d'Almeida (avocate), Pélagie Angoue (chef du service provincial de la Famille), Carine Dibata (directrice provinciale des Affaires sociales) et Carelle Mintsa (procureur de la République) en sont quotidiennement témoins. Pour elles, au-delà des constats, il faut briser la loi du silence et inciter les femmes victimes à oser en parler. Elles trouveront des personnes attentives pour les écouter, les orienter et même les accompagner dans les différentes démarches (obtention d'un certificat médical, inscription à la Cnamgs, plainte au tribunal, etc.). Des suites judiciaires sont données à toutes les dénonciations avérées. Pour les invitées, l'éducation, dès le bas âge, et la sensibilisation doivent aider la femme à avoir une bonne estime d'elle-même, s'affirmer, s'émanciper et faire face aux situations qui feraient d'elle une victime potentielle. Une cellule d'écoute à la police, un numéro vert permanent, faire connaître la loi sur l'assistance judiciaire, créer un foyer d'accueil ou un centre de refuge seraient, ont-elles assuré, des avancées pour l'éradication du phénomène.